



# SECUR DE LA SANTÉ

INVESTIR POUR LA  
SANTÉ DE TOUS EN  
DEUX-SÈVRES



PRÉFET  
DES DEUX-SÈVRES

Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Faye l'Abbesse, le 16/12/2021

### Sécur de la santé : 49,9 millions d'euros d'aides pour améliorer l'offre de santé et l'accompagnement des Deux-Sévriens

Le plan régional d'aides Sécur, décliné en Nouvelle-Aquitaine par l'Agence régionale de santé en concertation étroite avec les acteurs territoriaux concernés<sup>i</sup>, a fait l'objet d'annonces cette semaine. En Deux-Sèvres, ce sont 49,9 millions d'euros qui sont alloués pour améliorer et moderniser le système de santé pour les 10 ans à venir. Ces montants d'aides historiques vont concerner 15 établissements sanitaires et médico-sociaux du département. Ces investissements ont pour objectif de répondre aux besoins de la population tout en favorisant l'attractivité des professionnels de santé.

Les aides apportées aux établissements en Nouvelle-Aquitaine doivent permettre de faire évoluer l'offre de santé dans les territoires pour qu'elle réponde aux défis majeurs de notre système de soins : l'évolution de la démographie de notre région, le vieillissement de la population, le développement des maladies chroniques, l'accès aux innovations technologiques et organisationnelles, la soutenabilité financière, une prise en charge coordonnée et participative entre tous les acteurs du système et ce, sur l'ensemble des 12 départements de la région.

L'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine a également la volonté d'améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé. Au-delà de la qualité et de l'accès aux structures de soins et d'accompagnement, les aides Sécur vont donc permettre d'optimiser et améliorer l'attractivité pour les professionnels de santé, une démarche déjà engagée au travers des revalorisations salariales.

#### Les investissements Sécur en Deux-Sèvres : une réponse massive aux enjeux de santé du territoire, 100% des établissements sanitaires soutenus

Les aides Sécur de la santé en Deux-Sèvres visent en particulier à **moderniser** l'offre de soins et d'hébergement en restructurant des bâtiments anciens, en facilitant l'accès aux nouvelles technologies et en misant sur le développement durable. Elles permettent également de **renforcer les soins de proximité** en lien avec la ville, de favoriser les **investissements courants** nécessaires à la vie quotidienne dans les établissements ou encore d'aider les structures les plus endettées.

#### L'INVESTISSEMENT SANTE EN DEUX-SEVRES



**49,9**  
millions  
d'euros d'investissement<sup>ii</sup>  
dont

  
**44,6 millions**  
d'euros pour  
soutenir les  
établissements de  
santé

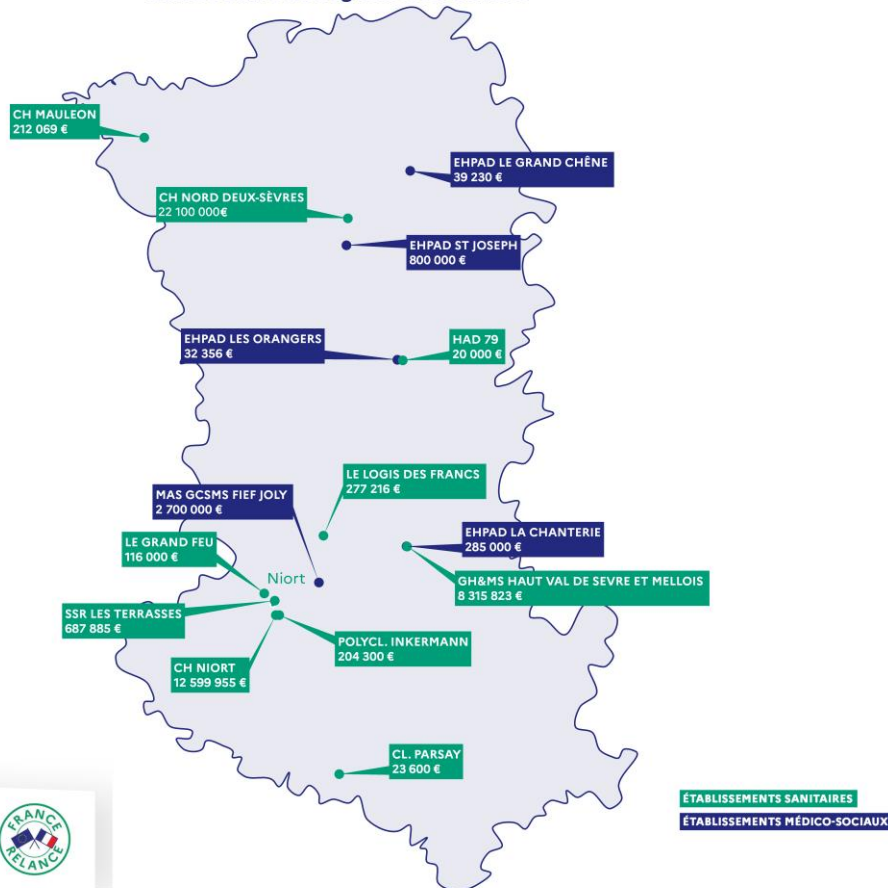
  
**5,3 millions**  
d'euros pour soutenir les  
Ehpad et les établissements  
handicap  
(dont 1,4M€ pour l'enveloppe  
investir au quotidien)



**15**  
établissements soutenus  
dont  
**11 éligibles aux aides à l'investissement**  
« projets structurants »

  
**10**  
établissements  
sanitaires  
Dont 6 au titre de projets  
structurants

  
**5**  
établissements médico-  
sociaux  
(4 Ehpad + 1 établissement pour  
personnes en situation de handicap)  
Dont 5 au titre de projets  
structurants



>>> Cliquez [ici](#) pour télécharger la carte

## | Quelques exemples de projets soutenus en Deux-Sèvres

L'investissement Ségur porte sur des travaux de construction ou de modernisation des établissements hospitaliers et médico-sociaux. Ces chantiers et travaux immobiliers sont les plus visibles, mais des financements, tout aussi importants, sont consacrés au développement de services adaptés aux besoins de santé qui évoluent et à l'amélioration des conditions de travail des personnels dans le champ sanitaire et médico-social (EHPAD, avec un appui complémentaire spécifique sur les établissements accueillant des personnes en situation de handicap).

Retrouvez la liste complète des projets éligibles aux aides Ségur en Deux-Sèvres en annexe

### ➤ Parthenay, Thouars, Faye l'Abbesse | Centre hospitalier Nord Deux-Sèvres

Le projet du CH Nord Deux-Sèvres d'un montant de 18,5 M€ vise à l'amélioration de la qualité de la prise en charge en santé mentale par la mise à disposition de locaux adaptés dans un ensemble architectural cohérent afin d'humaniser à la fois les conditions d'hospitalisation des personnes suivies et de travail des personnels concernés.

Il s'agit ainsi de restructurer et reconfigurer le site de Thouars autour d'un accueil central desservant les trois pôles de psychiatrie, d'addictologie, et de pédopsychiatrie. En complément, le projet prévoit de créer un bâtiment à Bressuire dédié aux activités de pédopsychiatrie ambulatoire et consultations. Le CH a par ailleurs bénéficié d'une aide financière au titre de la restauration des marges contribuant à sécuriser sa trésorerie permettant notamment de restaurer un climat de confiance à l'égard des financeurs.

**Montant de l'aide : 5M€ au titre des projets structurants + 16 137 431€ au titre de la restauration des marges + 1 026 000€ au titre de l'investissement au quotidien**

### ➤ Chiché | Ehpads Saint Joseph

Le projet de restructuration de l'Ehpads Saint Joseph comprend un volet d'extension du bâtiment permettant la création d'une nouvelle unité de vie et de chambres individuelles qui participent à l'amélioration du confort de vie des résidents. Un autre volet du projet prévoit la modernisation des locaux actuels pour redonner notamment plus de cohérence et de fonctionnalité aux espaces de vie et de circulation au sein de l'établissement à la faveur des résidents, de leurs proches, ainsi que du personnel de l'Ehpads.

**Montant de l'aide : 800 000€ au titre des projets structurants**

### ➤ Chauray | MAS du GCSMS

Cet investissement prévoit la reconstruction d'une maison d'accueil spécialisée (MAS) de 42 places inscrite dans un partenariat public privé, comprenant 16 places de la MAS publique « Le FIEF JOLY » de Niort et 26 places gérée par l'ADAPEI 79. La structure proposera une offre de répit avec des places d'hébergement temporaire et un accueil de jour. En collaboration avec l'équipe relais « handicap rare » régionale, elle sera ressource de proximité pour l'accompagnement des personnes présentant un handicap rare et proposant les services d'une équipe mobile, et une offre d'hébergement temporaire dédiée « handicap rare ».

Montant de l'aide : 2 700 000€ au titre des projets structurants et d'aide régionale

Contact presse ARS Nouvelle-Aquitaine

Tél : 06 65 24 84 60

[ars-na-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-na-communication@ars.sante.fr)

>>> [Télécharger le dossier de presse régional](#)

## ANNEXES

La liste ci-après présente de façon plus détaillée les projets susceptibles d'être accompagnés financièrement dans le cadre du Ségur, par département. Les financements nationaux sont parfois renforcés par des crédits mobilisés par l'ARS Nouvelle-Aquitaine sur le fonds d'intervention régionale. Ces investissements portent sur des travaux de modernisation comme sur des mesures d'assainissement financier, qui permettent aux établissements concernés de retrouver des capacités de développement.

Pour les investissements relevant de l'enveloppe « projets structurants », certains projets ont déjà pu faire l'objet d'une étude par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, en lien avec les établissements, des besoins de financements (montant fixé dans les tableaux ci-dessous), d'autres sont en cours d'analyse. Ces échanges avec les établissements et les instances de concertation se dérouleront en vague successive très rapprochées (vague 1 à 3, décisions sur ces dossiers entre le 4<sup>ème</sup> trimestre 2021 et le 2<sup>ème</sup> trimestre 2022) pour donner rapidement de la visibilité aux établissements.

Dans tous les cas, l'ensemble des établissements éligibles à l'enveloppe « projets structurants » ont fait l'objet d'un versement soit au titre de l'enveloppe restauration des marges ou investir au quotidien pour leur permettre d'ores-et-déjà d'améliorer leur situation financière, la qualité des prises en charge et les conditions de travail des personnels.

### 49 930 123€ d'aides Ségur

#### Établissements avec projets structurants

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CH NIORT	Développement de l'offre en SSR ; Rénovation et humanisation de l'hébergement en psychiatrie ; Extension et réorganisation des urgences-SAMU-SMUR ; Unité Neuro-Vasculaire	49 000 000 €	Vague 1 (4 <sup>e</sup> T 2021)	11 810 955 €	789 000 €		12 599 955 €
CLINIQUE PARSAY	Reconstruction de l'établissement sur le site du CH de NIORT	55 000 000 €	Vague 3 (2 <sup>e</sup> T 2022)		23 600 €		23 600 €
MELIORIS - LE GRAND FEU	Extension de l'Hôpital de Jour	3 398 000 €	Vague 2 (1 <sup>er</sup> T 2022)	50 000 €	66 000 €		116 000 €
MELIORIS - LE LOGIS DES FRANCS	Reconfiguration Offre de Soins LOGIS DES FRANCS	308 000 €	Vague 2 (1 <sup>er</sup> T 2022)	233 216 €	44 000 €		277 216 €
CH NORD DEUX-SÈVRES	Restructuration de l'offre de soins en santé mentale du CHNDS avec la création d'espaces architecturaux cohérents et fonctionnels ; Restructuration du site de Parthenay	29 911 000 €	5 000 000,00 €	16 137 431 €	1 026 000 €		22 163 431 €
POLYCLINIQUE INKERMANN	Création d'une salle hybride pour la chirurgie Vasculaire ; Aménagement locaux dans le cadre de la mise en œuvre de trois autorisations SSR : HC Cardiologie, HTP Cardiologie, HTP Respiratoire ; Développement nouveau parcours ambulatoire	2 406 000 €	Vague 2 (1 <sup>er</sup> T 2022)		204 300 €		204 300 €
EHPAD LE GRAND CHÊNE À ST VARENT (ETUDES POUR 2021)		49 038 €	39 230 €				39 230 €
EHPAD LA CHANTERIE ST MAIXENT L'ÉCOLE		615 000 €	285 000 €				285 000 €
EHPAD ST JOSEPH À CHICHÉ		4 649 872 €	800 000 €				800 000 €
EHPAD LES ORANGERS		40 446 €	32 356 €				32 356 €
MAS GCSMS FIEF JOLY - CHAURAY		10 600 000€	600 000 €			2 100 000 €	2 700 000 €

#### Financements Ségur des établissements n'ayant pas de projet retenu au titre des projets structurants

Nom établissement	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
	Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CH MAULEON		196 069 €	16 000 €		212 069 €
SSR PEDIATRIQUE LES TERRASSES NIORT		673 885 €	14 000 €		687 885 €
HAD 79			20 000 €		20 000 €
CH GH&MS HAUT VAL DE SEVRE ET MELLOIS		8 132 823 €	183 000 €		8 315 823 €

<sup>i</sup> Élus, services de l'Etat, usagers, fédérations sanitaires et médico-sociales, représentants des professionnels de santé, établissements, assurance maladie, conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA)

<sup>ii</sup> Financements Ségur (investissements projets structurants, restauration des marges, enveloppe investir au quotidien) parfois renforcés par des crédits mobilisés par l'ARS Nouvelle-Aquitaine sur le fonds d'intervention régionale (FIR).